
Nachlassverträge Concordats Concordati

No 98 Freitag, 24.05.2002 120. Jahrgang

1. *Débitrice:* **Zahnd & Bodenmann S.A.**, rue de la Gare 12, 1348 **Le Brassus**
2. *Commissaire:* Stéphan Margelisch, p.a. Capex Conseils SA, World Trade Center, CP 476 à 1000 Lausanne 30
3. *Remarques:* Date d'octroi du sursis: 3.5.2002
Date d'échéance du sursis: 31.10.2002
Délai pour les productions: 20 jours dès la publication de cet avis, sous peine d'être exclu des délibérations relatives au concordat.
Le Président du Tribunal d'Arrondissement de la Broye et du Nord Vaudois a accordé à la débitrice un sursis concordataire de six mois.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances arrêtées au 3 mai 2002 par écrit accompagnées des pièces justificatives, à l'adresse du commissaire au sursis.
Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paiement des dettes contractées pendant la période du sursis sans son consentement.
L'assemblée des créances sera convoquée ultérieurement.
Stephan Margelisch
1000 Lausanne 30

(00482778)